



Assemblée générale mixte du 13 juin 2019

Ancenis le 17 juin 2019 – Manitou BF a tenu, le 13 juin 2019, au siège social de la société à Ancenis son Assemblée Générale Mixte.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 2018 ainsi que la distribution d'un dividende de 0,78€ par action qui sera mis en paiement le 19 juin prochain.

Résultat des résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte de la société Manitou BF du 13 juin 2019

Catégories de titres : actions ordinaires (ISIN : FR0000038606)

Nombre d'actions composant le capital	39 668 399
Le nombre d'actions auto-détenues	1 400 130
Le nombre d'actions des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée	31 547 663
Le nombre de voix des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée	31 547 663
Pourcentage de votes exprimés	82,438 %

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
1	Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice 2018 - approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement													
	1	Adoptée	31 532 260	99,92 %	25 403	0,08 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
2	Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice 2018													
	2	Adoptée	31 532 260	99,92 %	25 403	0,08 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
3	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et constat de l'absence de convention nouvelle													
	3	Adoptée	31 512 425	99,86 %	45 238	0,14 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
4	Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende													
	4	Adoptée	31 557 663	100 %	0	0,00 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
5	Nomination du cabinet KPMG en remplacement du cabinet DELOITTE & Associés, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire													
	5	Adoptée	31 557 646	> 99,99 %	17	< 0,01 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
6	Non renouvellement et non remplacement du cabinet BEAS aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant													
	6	Adoptée	31 557 663	100 %	0	0,00 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
7	Renouvellement du cabinet RSM Ouest aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire													
	7	Adoptée	29 003 265	91,91 %	2 554 398	8,09 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
8	Non renouvellement et non remplacement de M. Jean-Michel Grimonprez aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant													
	8	Adoptée	31 557 663	100 %	0	0,00 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
9	Renouvellement de M. Dominique Barnas en qualité d'administrateur													
	9	Adoptée	31 170 908	98,77 %	386 755	1,23 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
10	Renouvellement de M. Pierre-Henri Ricaud en qualité d'administrateur													
	10	Adoptée	31 529 624	99,91 %	28 039	0,09 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
11	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Madame Jacqueline Himsforth, Présidente du Conseil d'administration													
	11	Adoptée	31 512 225	99,86 %	45 438	0,14 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
12	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Monsieur Michel Denis, Directeur Général													
	12	Adoptée	28 022 078	88,80 %	3 535 585	11,20 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
13	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'administration													
	13	Adoptée	31 270 807	99,09 %	286 856	0,91 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
14	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général													
	14	Adoptée	27 480 456	87,08 %	4 077 207	12,92 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %
15	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond													
	15	Adoptée	29 275 051	92,77 %	2 282 612	7,23 %	0	0,00 %	31 557 663	31 557 663	79,553 %	0	0	82,464 %

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
16	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par annulation d'actions auto-détenues, durée de l'autorisation, plafond													
	16	Adoptée	31 497 882	99,84 %	49 781	0,16 %	0	0,00 %	31 547 663	31 547 663	79,528 %	0	0	82,438 %
17	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe) et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la société ou d'une société du groupe) avec suppression de droit préférentiel de souscription, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits													
	17	Adoptée	28 486 368	90,30 %	3 061 295	9,70 %	0	0,00 %	31 547 663	31 547 663	79,528 %	0	0	82,438 %
18	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits													
	18	Adoptée	26 836 045	85,07 %	4 711 618	14,93 %	0	0,00 %	31 547 663	31 547 663	79,528 %	0	0	82,438 %
19	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits													
	19	Adoptée	26 836 175	85,07 %	4 711 488	14,93 %	0	0,00 %	31 547 663	31 547 663	79,528 %	0	0	82,438 %
20	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres, durée de la délégation, montant nominal maximum de l'augmentation de capital, sort des rompus													
	20	Adoptée	29 690 159	94,11 %	1 857 504	5,89 %	0	0,00 %	31 547 663	31 547 663	79,528 %	0	0	82,438 %
21	Délégation à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, durée de la délégation													
	21	Adoptée	28 143 071	89,21 %	3 404 592	10,79 %	0	0,00 %	31 547 663	31 547 663	79,528 %	0	0	82,438 %
22	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou de certains mandataires sociaux													
	22	Adoptée	27 972 869	88,67 %	3 574 794	11,33 %	0	0,00 %	31 547 663	31 547 663	79,528 %	0	0	82,438 %
23	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprises en application des articles L. 3332-18 et suivants du code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-1 du code du travail													
	23	Rejetée	5 568 805	17,65 %	25 978 858	82,35 %	0	0,00 %	31 547 663	31 547 663	79,528 %	0	0	82,438 %
24	Modification statutaire de l'article 15													
	24	Adoptée	27 531 600	87,27 %	4 016 063	12,73 %	0	0,00 %	31 547 663	31 547 663	79,528 %	0	0	82,438 %
25	Délégation de pouvoirs pour effectuer les formalités													
	25	Adoptée	31 547 663	100 %	0	0,00 %	0	0,00 %	31 547 663	31 547 663	79,528 %	0	0	82,438 %

MANITOU BF, S.A. au capital de 39 668 399 euros
BP 249 – 430 rue de l'Aubinière – Ancenis Cedex, France - RCS Nantes B 857 802 508 – APE 2822Z

Eligibilité PEA PME

La société Manitou BF confirme que ses titres cotés sur le marché EuroNext sous l'ISIN FR0000038606 ne sont pas éligibles au PEA PME.

Code ISIN : FR0000038606

Indices : CAC ALL SHARES, CAC ALL-TRADABLE, CAC INDUSTRIALS, CAC MID&SMALL, CAC PME, CAC SMALL, EN FAMILY BUSINESS, ENT PEA-PME 150

**PROCHAIN
RENDEZ-VOUS**

**Le 30 juillet 2019 (après bourse)
Résultats du 1^{er} semestre 2019**

Manitou Group, leader mondial de la manutention tout-terrain, conçoit, produit, distribue et assure le service de matériels à destination de la construction, de l'agriculture et des industries.

Les gammes de produits du groupe comprennent : des télescopiques tout-terrain fixes, rotatifs et de fort tonnage, des chariots élévateurs tout-terrain, semi-industriels et industriels, des chargeuses compactes (skidsteers) sur roues et sur chenilles, des chargeuses articulées, des tractopelles, des nacelles élévatrices de personnes, des chariots embarqués, des équipements de magasinage et des accessoires.

Grâce à ses marques emblématiques, Manitou, Gehl, et Mustang by Manitou, et son réseau de 1 500 concessionnaires dans le monde, le groupe propose les meilleures solutions en créant la plus grande valeur pour ses clients.

Avec un siège social en France, le groupe enregistre un chiffre d'affaires en 2018 de 1,9 milliard d'euros dans 140 pays, et emploie 4 400 collaborateurs résolument orientés vers la satisfaction clients.